

1962-2012 : il y a 50 ans, fin de la guerre d'Algérie



Archives Ouest-France

Le 19 mars 1962 sonnait l'heure du cessez-le-feu, après des années d'une histoire douloureuse dont témoignent, dans nos pages, appelés et rapatriés. Aujourd'hui, le temps a commencé son travail de cicatrisation, même si, souvent, les plaies sont encore à vif.

Pages 2, 3, 4, locales, dernière page et sur

19 mars 1962, midi : l'heure du cessez-le-feu

C'est une histoire glaçante et tragique. En huit ans, la guerre d'Algérie fit des milliers de victimes, chassa de leurs terres un million de pieds-noirs, fit tomber une République. Jacques Duquesne fut reporter sur place. Il nous en livre le récit.

L'histoire

Il faisait très froid le 18 mars 1962 à Evian. Le lac était même bordé d'une fine couche de glace. Dans un hôtel situé sur la rive, les représentants du gouvernement français et ceux du Front de libération nationale algérien (FLN) signèrent un texte de 99 pages pour mettre fin à la guerre d'Algérie. Une épreuve qui avait, pendant près de 89 mois, provoqué des morts par centaines de milliers, suscité des souffrances insoupçonnables et mobilisé chaque année des centaines de milliers de jeunes Français. Ce conflit avait, en France, fait tomber la IV^e République.

Trois guerres

Le cessez-le-feu fut fixé au 19 mars à midi. Il ne mit pas vraiment fin au drame. Car il existait, en réalité, trois guerres : l'une opposait l'armée française aux maquisards et aux terroristes qui luttaient pour l'indépendance ; la deuxième mettait aux prises ceux-ci avec d'autres Algériens, plus modérés ; la troisième était une guerre civile française entre les partisans d'une « Algérie française », associée à l'extrême droite, et ceux qui voulaient réformer son statut puis lui accorder l'indépendance. Cette guerre-là se traduisait notamment par une tentative

d'assassinat du président de la République, le général de Gaulle.

Un texte de 99 pages ne suffit évidemment pas à régler trois conflits comme ceux-là. Les accords d'Evian avaient prévu de multiples dispositions pour protéger les populations. Ils furent approuvés lors d'un référendum, le 8 avril, par plus de 90 % des Français. Et le 1^{er} juillet suivant, 99,72 % des habitants de l'Algérie choisirent l'indépendance. Il n'empêche : le cessez-le-feu n'établit pas aussitôt la paix.

Depuis des mois, des Européens d'Algérie et des militaires français qui avaient déserté pour garder ce pays à la France et, pour certains, prendre le pouvoir à Paris-avaient créé l'Organisation armée secrète (OAS). Dès le 20 mars, ils multiplièrent les attentats. Contre les musulmans mais aussi contre des militaires français. Alors, l'armée réagit. Elle fit le siège du sympathique quartier européen de Bab el Oued devenu un bastion de l'OAS.

Trop de haines

Pis encore, une manifestation de protestation des autres quartiers se heurta, dans une rue centrale, à de jeunes trailleurs qui n'avaient aucune expérience du maintien de l'ordre. C'était évidemment une erreur de les placer là. Un provocateur tira depuis un toit,



Alger, le 20 mars 1962 : un barrage dans la haute Casbah. Il faudra encore plusieurs mois avant que ne s'apaise le conflit en cours depuis plus de sept ans. La France ne le nommera officiellement « guerre d'Algérie » qu'en 1999.

ils firent feu. Il y eut 66 morts et près de 200 blessés parmi les manifestants.

Ces scènes de guerre civile allaient multiplier les folles meurtrières. Car le FLN, d'abord calme,

allait riposter. Car le gouvernement de Paris allait envoyer en Algérie des agents secrets, parfois des mercenaires (les « barbouzes »), qui mèneraient contre les commandos de

l'OAS une lutte impitoyable.

La folie qui régnait à Alger se propagea à d'autres villes. Oran notamment, et provoqua le départ de nombreux Européens. Jusqu'au jour où le

dernier chef de l'OAS donna consigne, fin juin, de cesser le feu. Et même de voter pour l'indépendance !

Dans les campagnes, parfois plus calmes, des Européens furent, dans le même temps, enlevés ou tués (environ 1 300 entre le cessez-le-feu et la fin de l'année). Et les harkis ou autres supplétifs qui avaient rejoint l'armée française furent torturés ou tués (la plupart après l'indépendance) : on parla de plus de 100 000 victimes... On ne saura jamais.

Trop de haines avaient été créées pendant la guerre. Trop d'inconscience avait été entretenue chez les Européens par leur presse, par des militaires aussi, des patriotes qui voulaient enfin remporter une victoire après les défaites de 1940 et de l'Indochine. Depuis des décennies, trop de promesses n'avaient jamais été tenues. Les Algériens avaient souffert de tant de mépris que les accords d'Evian ne pouvaient être autre chose qu'un constat de faillite. Ils ne furent guère appliqués. Mais ils évitèrent le pire. Ils établirent, peu à peu, un bien inestimable : la paix.

Demeure toujours, en bien des cœurs, une plaie mal refermée, prête à s'ouvrir au moindre souvenir.

Jacques DUQUESNE.

Notre dossier sur ouest.fr

1830 : les Français débarquent à Alger

Il faut toujours se méfier des légendes. Beaucoup ont appris à l'école que les Français débarquèrent en 1830 à Alger parce que le dey (le gouverneur turc) de cette ville avait donné un coup d'éventail au Consul de France. D'abord, ce n'était pas un éventail, mais un chasse-mouches. Ensuite, cela s'était passé en 1827. Il aurait donc fallu trois ans au gouvernement français pour se décider à laver l'affront !

En vérité, il avait tergiversé. Et s'il s'était décidé, en juillet 1830, c'était surtout parce que le royaume avait besoin d'une victoire pour améliorer son image. Personne n'imaginait que la conquête du pays prendrait vingt-sept ans : c'est en 1857 que les troupes françaises – 40 000 hommes ! – remportèrent la dernière bataille, à Icheridène, en Kabylie.

Ensuite arrivèrent des Européens, des familles venues surtout de l'Ouest méditerranéen, souvent des hommes de gauche, après des révolutions ratées. En 1871 aussi, des Alsaciens et des Lorrains qui avaient fui leurs régions pour rester Français. Tout un petit peuple qui s'installa plutôt sur la



Européens et musulmans ne se mêlèrent jamais vraiment.

côte. Mais jamais ce peuple-là et les Algériens d'origine ne se mêlèrent vraiment et n'eurent les mêmes droits.

On n'en finirait pas de citer toutes les réformes poussées par les « puissants » qui s'étaient faits les représentants presque exclusifs du petit peuple français d'Algérie. La question de fond, c'est que l'on ne savait pas que faire de l'Algérie. On l'avait acquise presque par accident. Mais on n'a jamais eu l'idée de construire quelque chose avec ceux que l'on appelle les « indigènes ». Ou, souvent, les « ratons ».

8 mai 1945 : massacres à Sétif

En mai 1945, la France, soulagée, fête dans la joie la victoire sur l'Allemagne. Elle rêve à un avenir doré : c'est à peine si la radio et les journaux parlent du drame qui s'est passé.

C'est qu'en Algérie comme dans le reste du monde, les idées d'indépendance se développaient. À Sétif, entre Alger et Constantine, des manifestations nationalistes avaient commencé dès le printemps 1945. Arrive le 8 mai, le jour de la Victoire. Pour les Européens, c'est la fête. Mais il y a aussi un défilé des « indigènes », comme on disait. Et ils arborent notamment une banderole nationaliste, ainsi que le drapeau vert et blanc de l'Algérie. Un commissaire de police veut la faire retirer. Alors commence une véritable émeute. 106 Européens sont assassinés.

La riposte ne sera pas moins terrible. L'aviation française bombarde des mechtas (villages) et les troupes à terre massacrent au hasard. Les estimations les plus raisonnables parlent de 6 000 morts musulmans.

À Paris, on se dit qu'il faut « faire quelque chose ». Mais quoi ? Les

« gros colons » européens, sauf rares exceptions, ne veulent pas d'autre solution que de ne rien changer. Les Européens des villes de la côte, à travail égal, sont plus pauvres que leurs compatriotes de métropole, mais la plupart ne s'intéressent guère au monde arabe ou kabyle.

Après quelques réformettes fut voté quand même, non sans difficultés, à la fin de 1947, un statut de l'Algérie qui créait une Assemblée algérienne ayant le pouvoir de voter le budget du territoire. Mais dans cette assemblée, les Algériens, beaucoup plus nombreux, ne comptaient pas plus que les Européens. Une voix d'Européen valait huit voix de « musulmans ».

Tant de précautions ne suffisaient pas. L'administration trichait, elle « bourrait les urnes » au profit de ses candidats préférés. Et à la veille de l'élection, trente-deux candidats du MTLD (mouvement nationaliste) sur cinquante-neuf furent purement et simplement arrêtés par la police.

Quand un peuple est ainsi bâillonné, il finit par arracher son bâillon. Avec violence souvent.

Toussaint 1954 : début de la rébellion

Le 1^{er} novembre 1954, un autocar poussif montait dans un rugueux défilé des Agrès. À bord, se mêlaient des paysans, un caïd fidèle à l'administration française et deux jeunes Européens. Le car fut arrêté par une embuscade du FLN. Le chef de ce groupe pris à partie le caïd, tira une rafale de mitraillette, blessant mortellement Guy Monnerot, un instituteur absolument étranger aux problèmes politiques.

Ce jour-là, un millier de rebelles environ, répartis sur tout le territoire, pratiquèrent à peu près soixante-dix attentats, sans grand résultat.

La police commença par arrêter des nationalistes connus qui n'étaient pour rien dans l'affaire. C'était même contre eux ou presque que neuf autres militants qui les jugeaient trop mous, avaient créé le FLN et décidé d'employer « tous les moyens », y compris le terrorisme, pour rendre l'Algérie indépendante.

De métropole, on commença à envoyer des renforts. En 1956, le nouveau gouvernement présidé par le socialiste Guy Mollet voulait faire la paix.

Mais quand il fut reçu à Alger par une manifestation véhémement des Européens, il recula.

Il essayait de négocier, en douce, avec le FLN qui multipliait les attentats cruels, mais céda de plus en plus aux exigences des Européens – qu'on n'appelait pas encore « pieds-noirs » – et surtout de leurs représentants. On maintint donc sous les drapeaux de jeunes soldats, on en rappela d'autres. On les envoya par milliers en Algérie. Où leurs chefs, qui revenaient d'une guerre perdue en Indochine et rêvaient d'une victoire, s'allièrent parfois avec les plus extrémistes des Européens. Paris, où les gouvernements se succédaient sans cesse, avait de moins en moins de pouvoir sur Alger.

Quand, le 13 mai 1958, éclata à Alger la révolte des Européens, aidés par les parachutistes et bientôt par le général en chef lui-même – Raoul Salan – il apparut en trois semaines que seul De Gaulle pouvait remettre un peu d'ordre dans cette embrouille. Il revint au pouvoir. La IV^e République eut bientôt une fille, la V^e. Mais la guerre d'Algérie n'allait pas se terminer pour autant.

De la conquête à l'indépendance

1830, Juin : début de la conquête de l'Algérie par la France. Elle prendra fin en 1857. A partir de 1848, l'Algérie est proclamée "territoire français" (3 départements)

1926 : création de l'Étoile nord-africaine de Messali Hadj réclamant «l'indépendance totale et le retrait des troupes d'occupation».

1943 : Manifeste du peuple algérien lancé par Ferhat Abbas pour une «citoyenneté algérienne».

1945, 8 mai : émeutes de Sétif et Guelma que l'armée réprime dans le sang.

1954, novembre : «Toussaint rouge» ; le FLN déclenche la lutte armée.

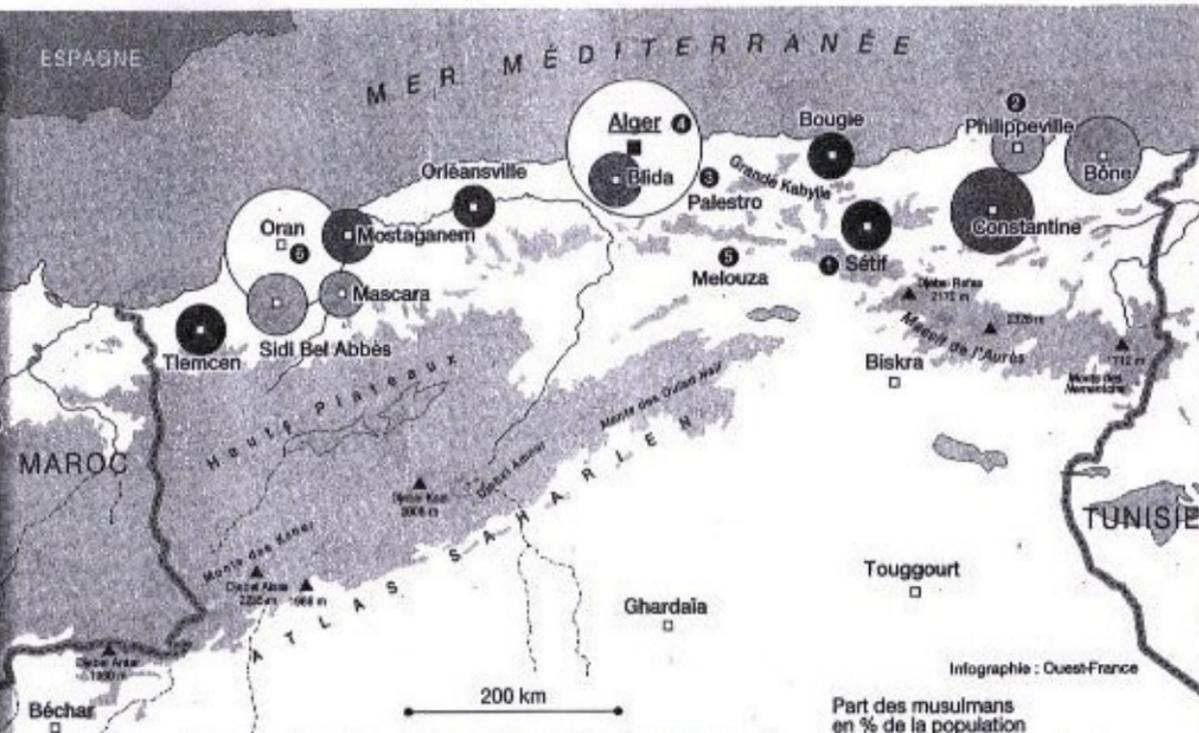
1955, 20 août : massacres d'Européens à Philippeville. Forte répression. L'État d'urgence est proclamé le 30 Août.

1956, 6 février : Guy Mollet, en visite à Alger, est conspué par les Français d'Algérie. Mars-avril : l'Assemblée nationale vote les "pouvoirs spéciaux"; Service militaire porté à 27 mois. 18 mai : 19 appelés français tués dans une embuscade à Palestro.

1957, janvier octobre : « bataille d'Alger » la division parachutiste du général Massu ratisse le cœur de la ville pour combattre le FLN. 28 mai : massacre de civils à Melouza par le FLN (plus de 300 morts).

1958, 13 mai : fondation du Comité de salut public à Alger présidé par le général Massu.

1^{er} juin : investiture du général de Gaulle. Il se rend dès le 4 en Algérie; il y est accueilli triomphalement par les pieds-noirs, à qui il déclare : «Je vous ai compris».



1959, 16 septembre : de Gaulle évoque le "droit des Algériens à l'autodétermination".

1960, 24 janvier au 1^{er} février : semaine des barricades à Alger.

1961, 23 avril : putsch des généraux Challe, Salan, Jouhaud et Zeller.

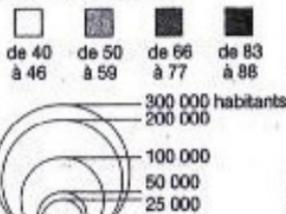
17 octobre : manifestation du FLN à Paris. La répression fait de nombreuses victimes pendant la nuit du 17 au 18.

1962, 8 février : manifestation parisienne contre l'OAS au métro Charonne (huit morts). 16 mars : signature des Accords

d'Évian, ratifiés par référendum en France le 8 avril. Mars-Juin : l'OAS recourt à la politique de la terre brûlée. Exode massif des pieds-noirs. 5 juillet : proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Massacres d'Européens à Oran. Début du massacre des harkis. 27 septembre : Ben Bella devient le premier président du Conseil de la république algérienne.



Part des musulmans en % de la population

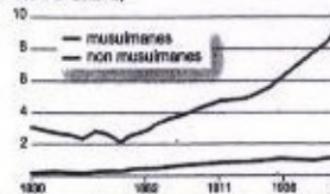


Source : Recensement de la population en 1954

Un pays quatre fois plus grand que la France



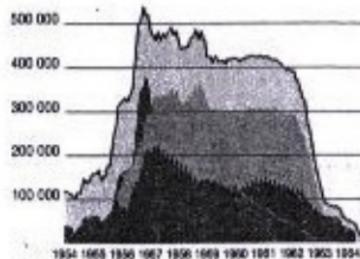
Évolutions des populations (en millions d'habitants)



Source : Pour une histoire de la Guerre d'Algérie, Ricard, 2000

Effectifs réguliers de l'armée de terre française en Afrique du Nord

— Effectif total
■ Appelés ■ Maintenus ■ Rappelés ■ Actifs



Source : Cercle pour la défense des combattants d'Afrique française du Nord.

C'est un soldat que sa mémoire torture

La guerre d'Algérie n'est pas finie pour ceux qui l'ont faite. Elle hante toujours la tête de Jacques, affecté dans une villa où l'on interrogeait brutalement. Où l'on torturait.

Ce que c'est que le hasard, tout de même. La grande loterie de la vie a fait se rencontrer Jacques, cadre supérieur à la retraite venu de sa Bretagne, et l'historien Benjamin Stora, sur un bateau de croisières, à l'été 2010.

Il a suffi de trois lettres glissées dans l'oreille du grand spécialiste de l'Algérie pour que se fende la carapace du silence. Jacques a murmuré « DOP », DOP est un passe-partout, un sésame pour ceux que la guerre d'Algérie a affectés, passionnés, taraboués. Sur ce paquebot, près de cinquante ans après, Jacques a parlé. Enfin.

« Une sorte de croisé »

DOP est un nom masculin. Très masculin. Très éphémère aussi. Il n'a existé que le temps du conflit algérien. Il signifie « détachement opérationnel de protection ». Il y avait dix-huit DOP sur le territoire algérien. Celui de Jacques était cantonné près d'Oran : « Une maison de ville, grande comme un pavillon de banlieue, avec une petite cour devant. Un capitaine, deux lieutenants dont moi, le petit sous-lieutenant. Et deux officiers de police pieds-noirs. Deux gars terribles pour qui un bougnoul était un bougnoul. » Dans les DOP, ateliers obscurs du renseignement, on cuisinait les prisonniers. Salement.

Jacques avait 23 ans. La tête bien faite. Une vie prometteuse de cadre

se profilait dans la France des Trente glorieuses. Mais il y avait cette guerre : « Je devais y passer. Comme je détestais les chambrées, j'ai suivi la préparation aux élèves officiers, les EOR. »

Qui était-il ? Un va-t-en-guerre ? Un exalté ? « Un catholique traditionnel de l'Ouest. Je suis tombé sous le charme des conférences d'un commandant beau parleur qui nous avertissait de l'avancée du communisme. Je me voyais comme un défenseur de ma civilisation. Une sorte de croisé. »

Tout cela n'explique pas l'affectation au sein d'un service très spécial : « Pourquoi moi ? Je suppose qu'ils lisaient les lettres que j'envoyais à ma fiancée. Je m'y racontais comme un bon petit soldat. Je pensais bien. J'étais endoctriné. »

Après quelques mois de crapahut dans le djebel, il rejoint le DOP, la villa anonyme et ses policiers déchainés pour quatre mois, « un enfer ». Il ne dit rien de l'électricité, de la baignoire, des cris, des corps qui se vidant de teneur si ce n'est un terrible « oui, c'est ça ».

Il a en mémoire des jeunes femmes dénudées, « violées peut-être ». Un camarade qui l'invite à l'accompagner à la messe, un dimanche. Le copain, qui vient d'interroger Fatima, une infirmière du FLN, lui dit : « Une femme comme ça ne mérite plus de vivre. » Lui s'arrête tout net : « Va à la messe

sans moi. » Le Bon Dieu l'a complètement quitté depuis.

« Cette vase au fond de moi »

Jacques n'enfile ni la panoplie du héros ni celle du salaud : « J'ai fait profil bas. J'ai fui, je me suis écrasé. Ne rien voir a été ma tactique. J'ai été affecté ensuite à remplir des fiches. Je n'y croyais plus depuis longtemps. Dès ma sortie des EOR, un soir, au début de ma guerre, un copain m'a posé une question : "Tu crois que c'est bien ce qu'on fait ici, Jacques ?" Ça a fait tilt. Pour moi, c'était fini. »

Mais ça a duré encore un an : « Devant mes fiches à attendre que ça se tire. » Ça s'est tiré. Enfin, pas vraiment : « Il y avait cette vase au fond de moi que je ne voulais pas remuer. » Il y a eu ce silence, ces quatre mois atroces, passagers clandestins d'une jeunesse qui s'éloigne : « Et puis on devait faire sa vie, bosser, élever sa famille. »

Aujourd'hui, il commence à parler. À des tiers. Sa femme n'a jamais rien su. Ses enfants ignorent tout. Lui-même a « scotomisé » sa guerre - il a supprimé cette réalité de sa conscience - jusqu'à ce que le boomerang de la mémoire revienne. Il s'est tu. Un muet de plus parmi tant d'autres : « On ne voulait pas parler à une société qui, de toute façon, ne voulait rien entendre. »



Arrestation d'un indépendantiste algérien par deux soldats français en janvier 1958 dans les Aurès.

Avec le recul, il s'est découvert « psychologiquement assez solide », a renoué avec le jeune sous-lieutenant qu'il fut en relisant les lettres que sa femme avait gardées. Il est sévère avec lui-même. Impitoyable avec la mécanique de la guerre qui rend possible l'impossible : « Je vais paraître brutal,

mais le DOP, c'était le Gestapo. Je veux dire qu'on faisait ce qu'on voulait, sans contrôle de personne. Le Gestapo n'avait rien à voir avec l'armée allemande. Le DOP n'avait rien à voir avec l'armée française. »

Ces derniers temps, il a relu ses papiers militaires. Tout y est. Sauf

le DOP. Ses papiers lui disent qu'il était au 61^e bataillon d'infanterie. « Le mot DOP n'apparaît pas dans mes papiers, camouflé. C'était un service secret. » Secret, il l'est resté.

François SIMON.

Pourquoi les mémoires peinent toujours à s'apaiser

Le 10 mars, France 2 diffusera un documentaire événement : « Guerre d'Algérie, la déchirure ».

Rencontre avec l'un de ses auteurs, l'historien Benjamin Stora.

Entretien

Benjamin Stora.
Historien,
spécialiste de la
guerre d'Algérie.



l'été 1962, en métropole, on ne parle plus de l'Algérie. Pourtant, la fin de la guerre a été très violente. On veut passer à autre chose : la construction européenne, l'Amérique latine, la crise des missiles de Cuba. Les appelés retrouvent un autre pays : Brigitte Bardot, la société de consommation, les yé-yé. Claude François chantera dix ans plus tard « Cette année-là » sans dire mot sur l'Algérie.

Et sur l'autre rive de la Méditerranée ?

Côté algérien, c'est totalement différent, il y a surabondance mémorielle. Le passage à la démocratie n'en est pas moins difficile. Mais on ne peut comparer. D'un côté une nation émerge, de l'autre une nation a le sentiment d'être amputée.

D'où un sujet qui demeure très sensible en France ?

Un siècle et demi de colonisation, ça n'est pas négligeable. Et surtout, ça

n'est pas la perte de n'importe quelle colonie. L'Algérie a été rattachée à la France, avant la Savoie, en trois départements français auxquels on apporte, s'accorde-t-on alors à penser, la civilisation, la culture, l'éducation. La différence aussi entre l'Algérie et le reste de l'Empire, c'est l'arrivée d'une énorme colonie d'Européens. Ils viennent d'Italie, d'Espagne, de Malte, d'Alsace-Lorraine, sans compter les militaires de la conquête.

D'où une fausse apparence de cohabitation ?

Il y a eu le processus de dépossession foncière massive, sans équivalent. Il entraîne une paupérisation gigantesque. En dépit de la devise républicaine, la nationalité française n'est pas accordée aux indigènes. Eux n'ont pas le sentiment d'être en France. Le nationalisme est né en partie sur la base de la déception de francisation. Les politiques ne voient

rien venir. Devant la montée du Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj, le premier leader nationaliste, leur réflexe est de dissoudre le PPA. Quand, en mars 1956, Guy Mollet obtient les pouvoirs spéciaux, il ne leur vient pas à l'esprit d'en discuter. Les militaires vont comprendre dans le bled, c'est-à-dire dans les campagnes, que l'Algérie française n'existe pas. C'est trop tard.

Y compris pour le général de Gaulle ?

Les Français ont le sentiment que leur pays est puissant. Ils ne savent pas qu'il est isolé diplomatiquement. De Gaulle veut sortir du statu quo. Il va faire le passage par la magie de son verbe. Il pense dans un premier temps que le fédéralisme est possible. Les référendums visent la paix en Algérie, pas l'indépendance. Puis il va changer de position et négocier directement. Cela prendra deux ans et demi. Les

négociations butent sur le Sahara, riche en pétrole, utile aussi aux expériences nucléaires.

Et aujourd'hui, la page n'est pas encore tournée ?

On mesure maintenant le traumatisme de ce qui a été à la fois une guerre classique, mais aussi une guerre civile. Elle a frappé toute une jeunesse de l'époque : 1, 5 millions de soldats. À l'intérieur de la société française, la ligne de fracture n'est pas encore résorbée. Il reste cette dimension morale dans la patrie des droits de l'homme ébranlée par les tortures, les exécutions sommaires, les disparitions. Il faut, par les récits, dépasser le contentieux, identifier la souffrance. Or, personne ne reconnaît ses torts. Tout le monde a le sentiment d'avoir raison. C'est très compliqué.

Recueilli par
Xavier ALEXANDRE.

Pour aller plus loin

À voir. Dimanche 11 mars, France 2 fait l'événement avec la diffusion, à 20 h 35, du documentaire en deux volets (et en couleurs) de Gabriel Le Bomin et Benjamin Stora, *Guerre d'Algérie, la déchirure*. On ne manquera pas non plus le documentaire *L'Algérie, De Gaulle et la bombe*, de Larbi Benchiha, que France 3 doit diffuser (à minuit) le mercredi 21 mars.

À lire. *L'Algérie de la guerre à l'indépendance* (1957-1962) permet à l'historien Jean-Jacques Jordi de balayer l'essentiel du conflit à partir d'un matériau exceptionnel : les photos de l'agence Magnum (éditions Ouest-France). De Benjamin Stora, intarissable sur le sujet, on retiendra *La guerre d'Algérie expliquée à tous* (Le Seuil), ainsi que *Mitterrand et la guerre d'Algérie, De Gaulle et la guerre d'Algérie* (Fayard/Pluriel).

Enfin, Jacques Duquesne, auteur du récit qui précède (page 2) vient de publier un roman, *Le mal d'Algérie* (Plon), ainsi que ses notes de jeune reporter sur le sujet : *Carnet secret d'Algérie* (Bayard).

Comment s'est déclenchée la machine infernale ?

Spécialiste de l'histoire contemporaine, Jean-Pierre Rioux (1) revient sur plusieurs aspects de la guerre d'Algérie qui divisent encore.

Entretien

Jean-Pierre Rioux.
Historien.



Comment l'armée française a-t-elle été amenée à torturer en Algérie ?

Ce qui l'a piégée, ce sont les « pouvoirs spéciaux » qui lui ont été remis dès mars 1956. L'Assemblée nationale les a votés massivement, toutes tendances confondues, y compris le PC. Face à une guérilla souvent atroce et qui va crescendo, l'armée a pour mission, non pas de repousser un envahisseur, mais de maîtriser une population entière. Ce transfert de l'ensemble des pouvoirs civils aux militaires ouvre la porte au pire.

Pas seulement à la torture ?

Non. La torture se généralise, mais aussi les arrestations arbitraires, les internements d'office, les exécutions sommaires, les déplacements forcés de population, les villages rasés, avec la notion de faute collective... En janvier 1957, la bataille d'Alger est le cas d'école. À la fin 1957, le FLN est décapité à Alger et dans

la plupart des grandes villes. À partir de 1958-1959, il s'agit de « pacifier » les campagnes : c'est le début des grandes opérations du « plan Challe ». Toutes les unités sur le terrain se voient dotées de « détachements opérationnels de protection », les fameux DOP chargés d'obtenir du renseignement, notamment par la torture. Le général Jacques de Bollardière est l'un des rares officiers en Algérie à la dénoncer et à la condamner : il s'écoue des jours de forteresse.

Le pouvoir politique a toujours fermé les yeux ?

À partir de 1959-1960, le pouvoir civil commence à s'en inquiéter. À la fois parce que l'Algérie est en grande partie « tenue », parce qu'une « petite » partie de l'opinion éclairée (intellectuels, étudiants, militants...) s'en émeut, mais surtout parce que l'armée elle-même ou du moins une partie de ses responsables commence à menacer le pouvoir politique. Or, à ce moment-là, pour De Gaulle, l'essentiel est de commencer à négocier et de « fermer la boîte à chagrin ». La torture ne disparaît pas, elle baisse d'intensité.

Au final, toute l'armée a-t-elle torturé ?

Non, évidemment. Mais toute l'armée a su que la torture se pratiquait dans ses rangs. L'action des DOP a été très mal vécue par la troupe. Beaucoup de soldats, sans torturer

eux-mêmes, ont entendu, vu ou deviné ce qui se passait. Ils en ont gardé des souvenirs très lourds. D'autant que les appelés d'Algérie étaient adolescents à la Libération et avaient grandi avec la mythologie de la Résistance. Et voilà qu'ils se découvrent témoins de ces exécutions commises par leur propre camp... En même temps, ils n'ont pas la moindre bienveillance pour un FLN qui peut lui aussi torturer et qui reste une menace de chaque

instant. Mais cela contribue à expliquer le silence de beaucoup d'entre eux, à leur retour, sur cette guerre où personne n'a tenu le « beau rôle ».

Recueilli par
Philippe BOISSONNAT

(1) Jean-Pierre Rioux est notamment l'auteur de *La guerre d'Algérie et les Français*, (Fayard, 1990) et de *De Gaulle et l'Algérie*, (De Vive Voix, Paris, 2010).

Le bilan de huit années de violences

Repères

Côté français

Portes militaires : 24 614 tués, dont environ 15 583 tués au combat et les autres de façon accidentelle.

Civils français d'Algérie victimes du terrorisme ou disparus : 2 768 jusqu'à l'été 1962. Mais au cours de l'été 1962, on compte une véritable vague d'enlèvements. Certaines associations parlent de 6 000, d'autre vont

jusqu'à 25 000... L'historien Jean-Marc Joré, qui vient de finir une étude approfondie de cette question, établit aujourd'hui le chiffre à 3 000 enlèvements. Parmi les victimes, 1 583 disparus, jamais retrouvés.

À Oran, les lynchages d'Européens du 5 juillet semblent avoir fait environ 300 morts.

Côté algérien

Les autorités françaises admettent aujourd'hui la mort de 143 000 rebelles. Mais les autorités algériennes font état de « 1,5 millions de martyrs ». De Gaulle, lui, parlait de 200 000 tués.

En croisant les différentes archives disponibles, les historiens estiment aujourd'hui que la fourchette la plus plausible se situe entre 250 000 et 300 000 victimes. Sur 9 millions de musulmans algériens, c'est à peu près la proportion des pertes militaires françaises pendant la Première Guerre mondiale. À quoi il faudrait ajouter, mais c'est un comptage très difficile à préciser, le nombre des tués du fait des affrontements entre Algériens du FLN et ceux d'autres tendances, environ 10 000 tués, dont 4 000 en France métropolitaine.

Au final, le bilan est donc d'environ 300 000 morts, côté français, et d'environ 300 000, côté algérien. Un rapport de 1 à 10 ; l'inverse du rapport de la population où l'on comptait, en 1954, environ 1 million d'Algériens d'origine européenne pour 9 millions d'Algériens d'origine musulmane.



Qui sont les hommes du FLN ?

« Les fondateurs du Front de libération nationale (FLN) s'intitulent " patriotes algériens ", rappelle Jean-Pierre Rioux. « Ils aspirent à l'indépendance d'une nation algérienne, musulmane, qui irait vers une forme de socialisme.

Ils sont traversés par toutes sortes de tendances contradictoires, à l'image du mouvement nationaliste depuis l'entre-deux guerres : les uns regardent du côté du modèle de la Révolution française, les autres vers les grands mouvements communistes, d'autres ont en tête les révolutions arabes, notamment l'Égypte de Nasser.

En 1954, la poignée d'hommes qui déclenche la *Toussaint rouge* est sans doute convaincue qu'au fond, la seule façon de dénouer toutes ces contradictions paralysantes, c'est de passer à la lutte armée. De déclencher une "guerre de libération" qui, dans les textes du FLN comme dans la compréhension de la population, est le quasi synonyme du *djihad*, la "guerre sainte".

Le recours à la terreur fera toujours débat entre eux. Mais comme ils n'ont pas d'assise populaire, au moins au début, ils font délibérément le choix de déclencher la machine infernale : attentat, répression, nouveaux attentats, répression accrue. Contre les colons, mais aussi en interne, contre les nationalistes d'autres obédiences.



Juillet 1962 : défilé du FLN à Alger.

Ainsi, de fil en aiguille, la population se trouve contrainte de choisir son camp. Par la terreur, c'est la conquête de la population. Et à partir de la fin des années 1950, domine vraiment, chez les Algériens, le sentiment qu'il faut gagner la guerre et obtenir l'indépendance.

L'autre atout majeur du FLN aura été le secours politique de l'opinion mondiale. Car le regard de la communauté internationale, y compris américaine et russe, lui a été très tôt favorable. Dès 1956, l'Onu inscrit la question algérienne à son ordre du jour. À la fin 1956, le détournement par l'aviation française de l'avion qui transporte les chefs du FLN, puis le bombardement du village tunisien de Sakhiet-Sidi-Youssef, au début 1958, ne feront qu'accroître l'isolement international de la France face au FLN. »

Le drame des rapatriés

« Ils ont vécu en Algérie des heures tragiques et violentes, puis un départ précipité, très mal anticipé par les pouvoirs publics. Enfin, ils n'ont généralement pas été bien accueillis en métropole » constate Jean-Pierre Rioux. « Pour autant, en terme de reconnaissance nationale, un statut des rapatriés s'est mis en place progressivement. Il a débouché au fil des ans sur des indemnisations qui n'ont pas été dérisoires.

Si leur mémoire est encore souvent « à vif », c'est que toute évocation de cette période remet en scène l'extraordinaire opposition entre les deux sociétés depuis le XIX^e siècle : « colons » d'une part, « indigènes » de l'autre. Il y a eu des liens parfois fraternels, mais si en Algérie on a su fabriquer du « colon français » à partir d'Espagnols, de Maltais ou d'Italiens, on n'a pas su coexister réellement avec les Algériens musulmans. Cela a toujours été une relation d'où l'essentiel était exclu

On ne partageait pas sur la famille : très, très peu de mariages entre Algériens de souche européenne et d'origine musulmane. On ne partageait pas sur la terre : en 1954, les Européens ont 20 000 tracteurs et les musulmans qui sont 98 % de la population rurale, en ont... 400. Résultat : les taux de mortalité infantile, au début de la guerre d'Algérie, sont de



Mai 1962 : une foule de rapatriés s'apprête à débarquer à Marseille.

46 pour 1 000 chez les Européens et de 181 pour 1 000 chez les musulmans. Quatre fois plus.

Même chose pour l'accès à l'éducation : en 1954, 100 % des petits Européens sont scolarisés en Algérie contre 20 % des enfants musulmans. La chaleur du mode de vie des Européens en Algérie, les contacts qu'ils pouvaient entretenir superficiellement avec les musulmans ne peuvent occulter cette réalité profonde : il n'y avait pas de réel partage et certainement pas d'égalité des droits ».

Les harkis, oubliés d'Évian

Le cessez-le-feu devait faire suite aux accords d'Évian. En réalité, on le sait, le feu ne cessa que très partiellement. Concernant les anciens supplétifs musulmans de l'armée ou de l'administration française, désignés communément sous le terme générique de « harkis », il redoubla même, à partir de l'été 1962.

Au sein du FLN, nombre de militants veulent « régler leur compte » à ces 260 000 Algériens « de souche » qui avaient prêté main forte aux Français, les uns par conviction politique ou fidélité familiale, les autres à la suite des exactions du FLN ou pour fuir la misère des campagnes (cf. l'article de Mohand Hamoumou, dans *La guerre d'Algérie*, de Benjamin Stora et Mohammed Harbi, Robert Laffont, 2004).

Face aux massacres prévisibles, des officiers et des parlementaires français expriment leur inquiétude. En avril, Paris demande « **de ne rapatrier que les personnes particulièrement menacées, et en nombre très limité** ». En juillet, alors que 300 000 pieds-noirs fuient dans la panique vers Marseille, le ministre des Armées, Pierre Messmer, considérant que « les

capacités d'accueil sont saturées », demande l'arrêt des rapatriements de harkis : seuls 4 000 ont pu franchir la Méditerranée avec leurs familles. Jusqu'à la fin 1962, pour les autres, c'est l'heure de la Saint-Barthélémy : arrestations, exécutions sommaires, supplices publics et tortures... Devant la barbarie des massacres, le Premier ministre, Georges Pompidou, donne en septembre le feu vert pour la reprise des évacuations vers la France. Au final, le nombre de victimes s'éleva entre 60 000 et 150 000, alors même que l'armée française était encore sur place.

Le calvaire des harkis ne s'arrête pas là. Après les violences et l'exil en France, c'est pendant des années l'abandon et l'oubli pour les 140 000 rapatriés musulmans, sans ressources et relégués dans des cités d'accueil. C'est seulement en 1994 que des mesures significatives d'aide financière et de reconnaissance sont prises. En 2001, Jacques Chirac fixe au 25 septembre la date de l'hommage national aux harkis. Il reconnaît alors la « **dette d'honneur** » du pays à leur égard : « **La France n'a pas su sauver ses enfants.** »

De Gaulle et « la boîte à chagrin »

« Au nom de l'idée qu'il se faisait des intérêts supérieurs de la France, de son développement et de sa place dans le monde, De Gaulle a d'abord été un pragmatique », estime Jean-Pierre Rioux. « Il y a une déclaration-clé de De Gaulle, en avril 1961 : "Notre grande ambition nationale est devenue notre propre progrès [...]. C'est un fait : la décolonisation est notre intérêt et par conséquent, notre politique. Pourquoi resterions-nous accrochés à des dominations coûteuses, sanglantes et sans issue alors que notre pays est à renouveler de fond en comble ?" »

Bien sûr, De Gaulle avait clamé ce « Je vous ai compris » à Alger, en juin 1958, dont nombre de rapatriés lui tiennent encore rancune. Mais c'était quatre jours après son retour au pouvoir. Que pouvait-il alors dire à cette foule surchauffée qui venait déjà de faire tomber la IV^e République ?

Il a connu trois temps sur l'Algérie. Jusqu'en 1953, le maintien de la souveraineté française en Algérie lui semble nécessaire pour que la France garde son rang. Mais il a déjà vu ce qu'était le nationalisme arabe et sent la force du mouvement de décolonisation. Il le dit en petit comité : tout cela finira par des indépendances. Deuxième étape, jusqu'en 1959 : il pense que l'association entre la France et l'Afrique du Nord est encore possible dans le cadre d'une



Jun 1958. De Gaulle sur le balcon du Gouvernement général à Alger.

communauté, hypothèse que la violence des affrontements rendra assez vite irréaliste. D'où la troisième séquence, décisive, à partir du 16 septembre 1959, quand il lance la proposition d'autodétermination. Il reconnaît alors l'existence de deux peuples distincts, le Français et l'Algérien, libres d'envisager ensemble s'ils peuvent avoir un destin commun. Ou non.

Dès lors, son problème est de trouver le meilleur interlocuteur pour fermer « la boîte à chagrins et à scorpions ». Car, le temps presse pour De Gaulle, coincé entre une opinion métropolitaine fatiguée, des pieds-noirs anxieux et bientôt désespérés, une armée tentée par la rébellion et des extrémistes (OAS) adeptes de la politique de la terre brûlée. »

Les Algériens ont tourné la page

Alger.

De notre correspondant

Cinquante ans après les accords d'Évian, l'histoire de la guerre d'Algérie, sur place, oscille entre révisionnisme et auto-glorification. Pour les soldats FLN, réfugiés au delà des frontières, qui avaient pris le pouvoir en 1962, la cause est entendue. « Un seul héros, le peuple ! » La formule permettait d'occulter les « chefs historiques » de l'insurrection. Les héros morts sont noyés dans le nombre mythique de « 1,5 million de martyrs », et les survivants du FLN sont acculés à l'exil. Comme Hocine Aït-Ahmed et Mohamed Boudiaf. Ou Krim Belkacem, qui sera assassiné en 1970. Les Oulémas (docteurs de la foi musulmane) qui avaient rejoint, tardivement, le mouvement indépendantiste, sont encensés comme « les pères fondateurs de la nation ». Ils serviront de caution idéologique au pouvoir du FLN, avant de faire le lit de l'islamisme.

Si les « combattants de la 25^e heure » cultivent encore la surenchère anti-française pour compenser un déficit de légitimité, les maquisards

des djebels ont une approche plus sereine. Depuis quelques années, des appelés du contingent reviennent sur le terrain des opérations de leur jeunesse ; ils sont souvent accueillis par leurs ennemis d'hier, pour évoquer le passé, sans haine et parfois avec chaleur.

« Francophobie » de conjoncture

Dès les premières années d'indépendance, la plupart des Algériens avaient « tourné la page » et l'image du coopérant technique dispensant le savoir avait très vite brouillé celle du parachutiste qui semait la terreur dans les douars. Aujourd'hui, ils veulent lire cette histoire dans son intégralité, sans tabou ni censure. En librairie, les livres qui traitent d'épisodes occultés par le discours officiel, y compris les dérives du FLN comme « l'affaire de la bleuite » ou le « massacre de Mélouza », battent des records de vente. La jeunesse découvre des héros auxquels elle peut enfin s'identifier. Comme Larbi Ben M'hidi, assassiné par le général Aussaresses, ou Abane Ramdane tué par ses « frères ». Mais cela relève du passé, et aujourd'hui,



Alger, juillet 1962.

alors que 60 % de la population a moins de 30 ans, l'on reproche plus volontiers à la France « ses visas délivrés au compte-gouttes » ou son traitement jugé « discriminatoire avec les immigrés », que son passé colonial.

Cette tendance à l'apaisement est parfois parasitée par des calculs politiques qui excitent les passions. En France, une partie de la droite a naguère pu tenter de « positiver »

la colonisation en occultant le statut des « indigènes » et les crimes de l'armée française. En Algérie, des politiciens sans envergure brandissent encore la revendication récurrente de la « repentance » ; une « francophobie » de conjoncture qui ne les empêche pas de se faire soigner dans les hôpitaux parisiens.

Arezki AÏT-LARBI.

La guerre d'Algérie leur a aussi volé leurs prénoms

Réfugié d'Algérie en 1962, leur père leur avait donné un état civil français. Karim, Hafid et Mustapha sont allés devant le juge pour retrouver leurs prénoms et leur identité.

Témoignage

La guerre d'Algérie, cette « guerre sans nom », leur a volé jusqu'à leurs prénoms. Eux, ce sont Karim, Hafid et Mustapha Mokadem. Ou plutôt Jean-Joseph, Christophe et Stéphane, comme écrit sur les registres jusqu'en 1995. Ou les deux. A force de jongler avec les prénoms, de jouer les acrobates entre leur milieu familial et leur environnement social, eux-mêmes ont bien dû s'emmêler les pineaux.

« J'avais l'impression d'être à côté de moi-même », confie aujourd'hui Karim, l'aîné de la fratrie. Car plus qu'une question d'état-civil, c'est une quête d'identité qui a conduit les trois frères devant le tribunal d'Instance de Vannes en 1994. Entre une histoire familiale dense et un morceau d'histoire de France. Une histoire française.

Sous la menace directe du FLN

Algérie, 1962. L'heure de l'indépendance a sonné, elle signifie aussi celle du départ pour Abdelkader Mokadem. Militaire dans l'armée française de 1948 à 1954, le commerçant et conseiller municipal de Deb-daba est alors agent de renseignement militaire. « Mais pas un harki », précise Karim, son père n'ayant pas pris les armes durant le conflit.

Un passé et une activité qui le placent néanmoins sous la menace directe du FLN et qui incite le préfet du Morbihan à le faire transférer en Bretagne, à Vannes. Où une carrière à la

préfecture l'attendra.

« Les réfugiés ont été extirpés de leur contexte culturel, souligne Karim, ce qui a alimenté, surtout chez les femmes, le mythe du retour. Après la Cité des Ajoncs (le village de harkis à Saint-Avé, lire ci-dessous) pour certains, ils ont été relogés à Ménimur, Kercado. Il y a eu l'aide d'associations, chrétiennes notamment, mais il y avait ce sentiment latent d'être abandonnés par la Nation. Ce qui a engendré une détresse dans la deuxième génération, le sentiment de n'être ni Français, ni Algérien. » D'où ces questions : « Qui suis-je ? Où est ma place ? Comment je me projette ? »

Le sentiment d'une injustice

Autant d'interrogations qu'ont eues à se poser Karim (né en 1956), Hafid (né en 1973) et Mustapha (né en 1979) inscrits à leur naissance à l'état-civil sous des prénoms français. « Notre père pensait sincèrement nous faciliter l'existence en nous donnant un prénom français, cela partait d'une bonne intention, mais quand on voyait notre tête... » sourit Hafid.

« Ce n'est pas tant le prénom, mais tout ce qu'il y avait derrière, d'autant plus que j'étais bilingue, souligne Karim. A partir de 12-13 ans, j'avais le sentiment d'une injustice. Mais je ne me rebellais pas, ce n'était pas le genre de la maison... »

Mustapha, le plus jeune, l'a aussi mal vécu : « Dans la cité, on me demandait pourquoi j'avais un prénom

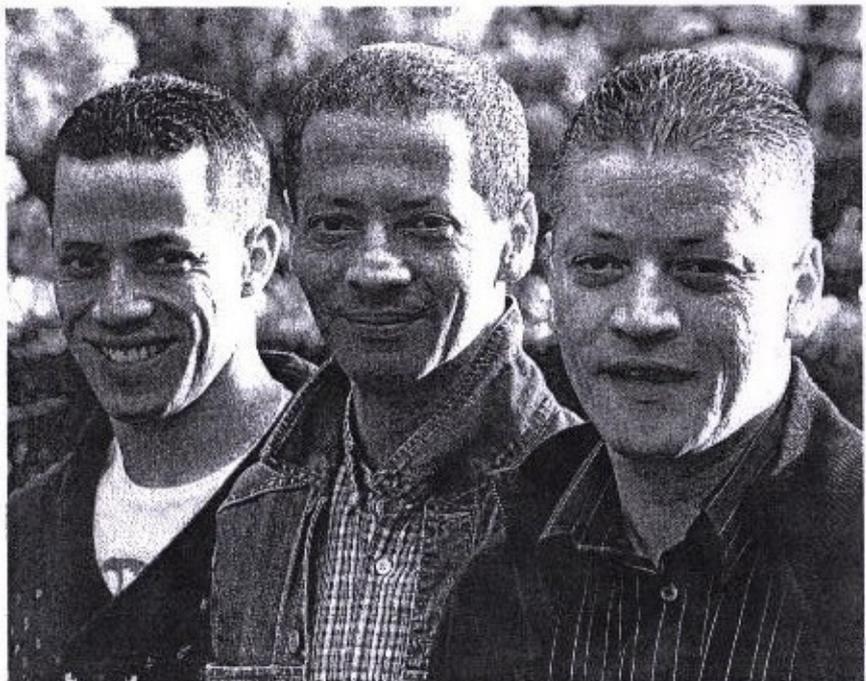
français alors que j'étais fier de mes origines algériennes. J'étais obligé de me justifier en permanence. »

« J'étais à côté de mon identité »

Dès lors, les trois frères, contrairement à leurs trois sœurs (l'une d'entre elles n'ayant pas eu à se poser la question en raison de son prénom algérien), décidaient d'entamer une procédure judiciaire pour faire reconnaître officiellement leurs prénoms algériens. « La démarche a été très longue avant de me dire que je pouvais m'appeler Hafid, être arabe et français en même temps, explique Hafid. Mais dans les années 1990, on était tous au chômage et j'avais beau m'appeler Christophe, c'était encore plus difficile pour nous. Là, je me suis dit que la France se foutait de nous. Notre père en a souffert aussi. » « A chaque fois on était renvoyé au néant, poursuit Karim. La double culture est une richesse mais elle peut aussi être destructrice. »

Double nationalité

En 1994, les trois frères se retrouvent donc au tribunal. « C'était un acte fort. Je me souviens très bien de la juge qui se demandait, en pleine période d'attentats, si on ne subsidait pas de pression » précise Hafid. « La juge nous a dit : « Si vous faites ça par peur du GIA, c'est lamentable ». Elle nous faisait bien sentir le côté irréversible », poursuit Mustapha. Une démarche bien comprise par leur père, qui a tant



Les frères Mokadem, de gauche à droite : Mustapha, Karim et Hafid, fils d'un réfugié d'Algérie, ont retrouvé leurs prénoms algériens après une démarche en justice.

insisté sur leur citoyenneté française et leur devoir de réussite. « Il nous a dit que c'était logique, se rappelle Karim, je me souviens même qu'il

m'a félicité en arabe. » Avant de s'en aller un jour d'été 1995. Une année avant de voir ses fils accéder à la double nationalité. Renouant ainsi le

fil d'une histoire mouvementée. Entre les deux côtés de la Méditerranée.

Enquête : Frédéric HERVÉ.

A Saint-Avé, le village des Harkis n'est plus qu'un souvenir

L'histoire

C'est une histoire extrêmement silencieuse, dont même les pierres ne parlent plus. Et pour cause. Il ne reste rien, en effet, du village de Harkis inauguré en 1964 à Saint-Avé, au lieu-dit La Terre Rouge. Pas un mur, pas une plaque. Juste une vidéo muette du préfet coupant le ruban bleu-blanc-rouge, devant des réfugiés endimanchés. Quelques articles de presse. Juste le souvenir des personnes ayant vécu ce morceau d'histoire.

Vingt et une familles algériennes

Et pourtant, vingt et une familles algériennes ont vécu à la Cité des Ajoncs, le nom du village. Les Siali, Tamrabet, Yachaal, Abada et bien d'autres, contraints de fuir l'Algérie pour avoir choisi la France. Réfugiés dans un pays peu préoccupé par leur sort.

Ces familles ont cependant pu compter sur des soutiens individuels. Comme les Siali, passés par le camp de Harkis de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, avant d'atterrir à Saint-Avé, après un passage dans une porcherie désaffectée de Guéhanno.

Si le souvenir des transports dans les camions militaires, des torches pour trouver de la place sous une tente, les cantines et couvertures militaires « qui grattent » est vivace, le nom des bénévoles qui les ont accueillis dans le pays vannetais l'est également : « Gilles Denis, madame



Yasmina, Zohra et Naara ont vécu à la Cité des Ajoncs et découvrent avec émotion la vidéo de l'inauguration du village, en 1964.

Lagadec à la préfecture, les religieuses de Ménimur, mesdames Guhur, David ou Le Drévo. Honnêtement, on a été bien accueillis. »

Des personnes qui leur ont permis de fonder une nouvelle communauté. « C'était bien », résume Macjoubat Siali, 82 ans, dont les trois derniers enfants sont nés à la Cité, et dont la famille a été la dernière à quitter le village pour rejoindre Vannes et le quartier de Ménimur en 1980.

« Ma mère vivait comme en Algérie, explique Zohra, l'une de ses filles. Elle avait son four à pain, des poulets, des lapins, des chèvres. C'était le bled ! »

Comme en Algérie, mais avec le souvenir des terres agricoles laissées là-bas, la nostalgie du pays et dans la peur de représailles du FLN. « On nous apportait des chaussures, des cartons, on manquait d'un peu tout, mais chaque famille avait un fusil », se souvient Maamar Siali.

« J'ai trouvé dur de les voir partir »

« On vivait comme dans une grande famille, il n'y avait pas de différence entre les enfants d'untel ou d'untel, reprend Zohra, on était heureux de se retrouver tous ensemble. »

« On était quand même décalé,

poursuit Maamar, il y avait notre vie à Vannes – quand on allait à l'école –, et nos habitudes à la Cité. »

Un décalage qu'aurait souhaité éviter Amar Chaouchi, président de l'Union départementale des anciens combattants français musulmans : « Je n'étais pas favorable à la création de la Cité, car ça ne favorisait pas, à mon sens, l'intégration. » Ce cantonnement, Zohra, et Yasmina Yachaal l'ont d'ailleurs ressenti : « Ils nous ont parqués là et nous ont oubliés. Si on avait vraiment voulu nous intégrer, on nous aurait éparpillés. »

« Mais on a gardé de bons souvenirs », relativise Maamar. De bons souvenirs que Juliette Le Drévo, leur voisine d'alors, a gardés également : « C'était des familles très, très bien. Je suis encore en contact avec certains. Les enfants jouaient ensemble, on se rendait des services. Ma 2CV a servi pour les trajets à l'école ! En retour, on recevait des plats de couscous, on en avait pour six mois ! Avec eux, j'étais en sécurité, j'ai trouvé dur de les voir partir. »

La Cité des Ajoncs a été fermée en 1980, pour des raisons sanitaires. Restent les souvenirs. Dans le silence de la lande.

L'inauguration du village de Saint-Avé.

► Vidéo sur www.ouest-france.fr



Juliette Le Drévo montre où était le village de Harkis, au lieu-dit La Terre Rouge. Il n'en reste rien.



Le jour de l'inauguration en 1964, les réfugiés installés dans la Cité des Ajoncs de Saint-Avé.

« Une histoire dont on n'est pas fier »

Trois questions à...



Pòleth Waddled, sociologue à l'Odris (1) spécialiste de l'immigration en Bretagne.

Comment expliquez-vous le silence qui entoure l'histoire des « Français musulmans » arrivés en Bretagne après l'indépendance de l'Algérie ?

Il n'y a aucun travail universitaire, aucune recherche effectuée sur cette migration en Bretagne. En allant à l'Insee, j'ai trouvé des données de recensement qui permettent de situer le phénomène.

En 1954, il y avait 415 « Algériens » en Bretagne ; en 1962, ils étaient 1 203, soit cinq fois plus nombreux. C'est une histoire extrêmement silencieuse qui s'explique aussi par le fait que, pour la première génération d'« Algériens » arrivés en France, l'idée était de ne pas faire de vague pour se faire accepter.

La peur des représailles du FLN existait aussi. Enfin, les autorités françaises ont fait en sorte d'en parler le moins possible, de limiter au

maximum l'arrivée de ces personnes en France.

La Bretagne et l'éloignement de la côte méditerranéenne représentaient-ils un intérêt pour la sécurité des Harkis ?

Ils n'ont pas choisi la Bretagne, c'est sans doute plus souvent un concours de circonstances, des rencontres, qui les ont amenés là. J'ai connaissance de trois familles kabyles accueillies à Redon par des agriculteurs et une famille à Saint-Brieuc.

Il y a eu une certaine empathie de la population locale. Il y a eu ensuite aussi des départs vers le sud de la France, où les familles cherchaient à rejoindre leurs proches.

Rien ne rappelle aujourd'hui le village de Harkis à Saint-Avé. Comment l'expliquer ?

L'arrivée des Harkis représentait la fin d'un processus. C'est une histoire qui s'oublie d'autant plus facilement qu'on n'a pas eu envie de la retenir. C'est encore plus marquant dans le Sud-Ouest, il est en effet difficile de commémorer une histoire dont on n'est pas fier. Et du coup, ça tombe dans l'oubli.

(1) Odris : Observatoire diffusion recherche intervention en sociologie.

Le poids des mots

Les « Rapatriés », au regard de la loi du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer sont des « Français ayant dû quitter ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire où ils étaient établis et qui était antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France ».

Communément, le terme de « rapatrié », pour ce qui est de l'Algérie, désigne les Pieds-Noirs. Environ 1 million de rapatriés auraient ainsi rejoint la métropole.

Les « Harkis », membres des formations supplétives (*les harkas*) de l'armée française en Algérie, ont connu un sort plus douloureux encore. Ceux qui ont échappé aux nombreuses exactions ont généralement été installés, de façon sommaire,

dans des camps militaires, puis dans des « hameaux de forestage » ou des « cités urbaines ». Environ 66 000 en 1965, une étude démographique a estimé, en 1997, à 154 000 le nombre de Harkis de la première et de la seconde générations en France.

Le terme « Français musulmans » renvoie à un statut personnel particulier sous l'Algérie française (ils étaient de nationalité française mais pas citoyen français, car régis par la loi locale et non le Code civil), mais pas à un statut militaire, d'où la distinction entre réfugiés « Français musulmans » et « Harkis ».

La mission interministérielle aux rapatriés, créée en 2002, reconnaît les Harkis comme des rapatriés, avec des dispositions spécifiques attachées à leur statut.